

ORDRE DU JOUR

De la compétence de l'Assemblée générale ordinaire :

- Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2017,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés. Approbation de ces conventions,
- Renouvellement du mandat de PricewaterhouseCoopers Audit en qualité de Commissaire aux comptes,
- Renouvellement du mandat de trois administrateurs,
- Vote consultatif sur les éléments de rémunération de M. Dominique Marcel, Président-Directeur général, au titre de l'exercice clos,
- Vote consultatif sur les éléments de rémunération de Mme Agnès Pannier-Runacher, Directrice générale déléguée, au titre de l'exercice clos,
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à M. Dominique Marcel, Président-Directeur général,
- Approbation des principes et critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables à Mme Agnès Pannier-Runacher, Directrice générale déléguée,
- Autorisation à donner au Conseil d'administration aux fins de rachat par la Société de ses propres actions,
- Modification de la Charte de gouvernement d'entreprise,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales consécutives à l'Assemblée générale ordinaire.

De la compétence de l'Assemblée générale extraordinaire :

- Modification de l'article 9 des statuts de la Société – Administrateurs représentant les salariés,
- Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'attribution gratuite d'actions,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration aux fins d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social avec maintien du droit préférentiel de souscription,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration aux fins d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre au public,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration aux fins d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription, par offre visée au II de l'article L. 411-2 du Code monétaire et financier,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration aux fins d'émettre des valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital social, en rémunération d'apports en nature portant sur des titres de capital ou des valeurs mobilières donnant accès au capital,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'administration à l'effet de décider une augmentation de capital par émission réservée aux salariés adhérents au Plan d'Épargne Groupe CDA,
- Fixation du plafond nominal global des émissions de valeurs mobilières,
- Annulation des délégations de compétence et autorisations précédemment consenties au Conseil d'administration,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales consécutives à l'Assemblée générale extraordinaire.